



FONDATION
DES COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
DU QUÉBEC



Rapport annuel 2013-2014

MISSION

La mission de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec (la Fondation) est d'encourager la poursuite des études et de promouvoir l'excellence académique dans les domaines d'expertise des CPA et autres domaines en offrant des bourses ou des subventions à des étudiants de tous les niveaux scolaires ainsi qu'à des professeurs.

MOYENS D'ACTION

Bien que les programmes de bourses de la Fondation soient en période de transition jusqu'à ce que l'Ordre des CPA du Québec finalise l'implantation du nouveau programme de formation à l'automne 2014, la Fondation souhaite privilégier à plus ou moins long terme les moyens d'action ci-dessous :

Moyen d'action n° 1

L'attribution de bourses en tenant compte d'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- > Excellence du dossier académique;
- > Implication sociale et parascolaire;
- > Situation financière de l'étudiant.

Moyen d'action n° 2

L'octroi de subventions en tenant compte d'un ou de plusieurs des facteurs suivants :

- > Projets de recherche qui, de l'avis de la Fondation, auront un impact sur l'avancement des connaissances dans le domaine de la comptabilité ou les domaines connexes. Les résultats des recherches seront diffusés par l'organisme ou la personne bénéficiaire auprès des écoles, des professionnels et du public en général;
- > Publication d'ouvrages de référence en matière de comptabilité ou toute autre matière connexe. L'organisme ou la personne bénéficiaire mettra de tels ouvrages à la disposition des écoles, des professionnels et du public en général.

Moyen d'action n° 3

La participation ou le soutien de programmes de sensibilisation visant à intervenir auprès des jeunes, par exemple dans les écoles primaires et secondaires, en faisant des présentations dans le but de les sensibiliser à l'importance de l'éducation, notamment en ce qui a trait à la poursuite des études postsecondaires et au retour aux études à la suite d'un décrochage.

MOT DU PRÉSIDENT



La Fondation des CPA du Québec a maintenant un peu plus d'un an. Au terme de cette première année complète d'existence, le présent rapport annuel permet de mettre en lumière les efforts et les réalisations de toute l'équipe et du conseil d'administration pour mieux faire connaître la Fondation et la faire rayonner.

Gouvernance et gestion

Le conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises au cours de l'exercice. Ces rencontres ont entre autres donné lieu à l'approbation d'un programme de bourses et de subventions ambitieux de plus de 600 000 \$. De plus, considérant la mise en place du Programme de formation professionnelle CPA de l'Ordre dans les universités en 2014, le conseil d'administration a revu l'ensemble des programmes de bourses de la Fondation, ainsi que leur enveloppe budgétaire, les conditions d'admissibilité et les critères de sélection qui y sont rattachés.

Par ailleurs, conformément à l'engagement sur lequel reposait la fusion des fondations CA et CMA, le conseil d'administration a assuré tout au long de l'année une surveillance accrue de la gestion des fonds créés dans le but de bien distinguer les sommes amassées ou promises par les donateurs des anciennes fondations.

Enfin, pas moins de 453 candidatures ont reçu l'approbation du conseil pour l'octroi de bourses variant de 500 \$ à 20 000 \$. Le conseil a aussi adopté plusieurs résolutions administratives et budgétaires au cours de l'exercice, de même qu'un code d'éthique à l'intention de ses membres.

Promotion et visibilité de la Fondation

En collaboration avec la vice-présidence aux affaires publiques et aux communications de l'Ordre, la Fondation a déployé de nombreux efforts pour accroître sa visibilité auprès des membres et du public en étant plus présente dans le Bulletin CPA et sur les médias sociaux. La Fondation a aussi diffusé bon nombre de capsules et de communiqués de presse touchant divers projets et activités.

Les nombreux programmes de bourses de la Fondation ont également été davantage publicisés cette année. Les communications et affiches transmises par la Fondation aux institutions d'enseignement, ainsi que la promotion faite auprès de centaines de jeunes par la vice-présidence à l'accès à la profession de l'Ordre, ont largement contribué au nombre record de candidatures reçues dans le cadre des divers programmes de bourses.

Finalement, en toute fin d'année, la Fondation a également consacré temps et énergies à la création d'un nouveau site Web, distinct de celui de l'Ordre, lui offrant ainsi une meilleure visibilité et une identité visuelle propre. Lancé à la mi-avril, ce nouveau site Web est la référence pour tout savoir sur les activités et les programmes de bourses de la Fondation.

Activités de financement

Dès le début de l'année financière, le comité de financement du tournoi de golf a tout mis en œuvre pour assurer le succès de cette activité annuelle tenue le 9 septembre

dernier au Club de golf Saint-Raphaël à L'Île-Bizard. Les efforts ont été récompensés puisque 140 golfeurs étaient au rendez-vous de cet événement qui a permis d'amasser plus de 53 000 \$.

Peu de temps après, la Fondation lançait son populaire tirage sous le thème du vin couronnant quelques jours avant Noël les heureux gagnants des trois prestigieux prix totalisant une valeur de plus de 9 000 \$. L'édition 2013, qui a rapporté près de 30 000 \$, a fracassé tous les records des années précédentes épuisant les 750 billets disponibles.

Campagne annuelle

On peut dire que l'automne a été riche en projets, car, outre l'organisation des activités de financement, la Fondation a également profité de cette période et de l'envoi de la déclaration annuelle obligatoire de l'Ordre (DAO) pour lancer sa campagne annuelle sous le thème *Votre appui vaut de l'or*. L'objectif de 500 000 \$ englobait les dons promis sur la DAO, les profits générés par les activités de financement de l'automne 2013, ainsi que les autres dons reçus en cours d'année.

Bien que l'objectif n'ait pas été atteint, les quelques 400 000 \$ récoltés au cours de l'exercice confirment que la Fondation est sur le bonne voie. Il est d'ailleurs encourageant de constater que le nombre de dons promis sur la DAO a progressé de plus de 57 % par rapport à l'exercice précédent. En dollars, la progression frôle les 26 %. Cela dit, considérant qu'un peu moins de 20 % des membres de l'Ordre ont promis un don sur leur DAO 2014-2015, on peut croire qu'en unissant nos efforts, l'objectif de 500 000 \$ sera atteint dans un proche avenir. Aidez la Fondation à voir grand!

Au terme de l'exercice 2013-2014, le conseil d'administration se réjouit de l'avancée de la Fondation et de sa notoriété qui s'impose de plus en plus, autant chez les membres de l'Ordre, qu'auprès des étudiants, parents et institutions d'enseignement. La Fondation est résolument tournée vers l'avenir et a plus que jamais le vent dans les voiles.

En terminant, je souhaite remercier à titre de président de la Fondation les membres du conseil d'administration pour leur engagement, le personnel de la Fondation pour son dévouement et finalement l'Ordre des CPA du Québec pour sa contribution remarquable.

Le président du conseil,



Michel Verreault, FCPA, FCMA

LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT **2013-2014**



TOURNOI DE GOLF 2013 : UN VIF SUCCÈS!

Le tournoi de golf annuel de la Fondation tenu le 9 septembre 2013 sur le superbe parcours du Club de golf Saint-Raphaël, à L'Île-Bizard, a de nouveau dépassé les attentes en générant des recettes record de plus de 53 000 \$.

« La générosité des participants et des partenaires démontre une fois de plus le dynamisme de notre profession et l'intérêt qu'elle suscite pour les membres CPA et pour le milieu des affaires. Nous pouvons tous être fiers du montant amassé, qui permettra de soutenir la relève et de la propulser aux plus hauts sommets », a affirmé M. Verreault, président du conseil d'administration de la Fondation et président d'honneur du tournoi de golf 2013.

Daniel McMahon, FCPA, FCA, président et chef de la direction de l'Ordre, en compagnie de participants du concours « Mesurez-vous au président et chef de la direction de l'Ordre », qui a permis d'amasser la somme de 2 100 \$.



LE TIRAGE SOUS LE THÈME DU VIN A FRACASSÉ DES RECORDS

Les participants étaient nombreux à espérer gagner l'un des trois fabuleux prix. En effet, les 750 billets en vente au coût de 50 \$ ont trouvé preneurs! Le tirage tant attendu s'est tenu le 11 décembre, à 14 h, sous la supervision du cabinet Richter.

La Fondation remercie tous les participants dont la contribution a permis d'amasser près de 30 000 \$ ainsi que ses partenaires.

VOTRE APPUI VAUT DE L'OR

BOURSES ET PRIX ATTRIBUÉS

Investir dans la relève

Bourses collégiales	49 500 \$	72,7 %
Bourses de 1 ^{er} cycle universitaire	61 500 \$	
Bourses de 2 ^e cycle universitaire (cheminement CPA, CA)	47 000 \$	
Bourses de 2 ^e cycle universitaire (cheminement CPA, CGA)	40 000 \$	
Bourses de 2 ^e cycle universitaire (cheminement CPA, CMA)	139 000 \$	
Bourses doctorales - 1 ^{er} versement	30 000 \$	
Bourses doctorales - 2 ^e versement	75 000 \$	
Bourses doctorales - Ajustement*	(10 000) \$	

Encourager l'excellence

Grand prix à l'Examen d'admission (cheminement CPA, CMA)	1 000 \$	5,8 %
Grand prix à l'Épreuve d'analyse de cas (cheminement CPA, CMA)	2 000 \$	
Prix Fernand-Cloutier (cheminement CPA, CMA)	12 000 \$	
Prix - Lauréats de l'Évaluation uniforme (cheminement CPA, CA)	12 000 \$	
Prix - Lauréats des examens PA1 et PA2 (cheminement CPA, CGA)	7 500 \$	

Contribuer au développement de la profession et de la collectivité

Bourses Place aux jeunes en région (cheminement CPA, CA)	24 000 \$	21,5 %
Bourses Place aux jeunes en région (cheminement CPA, CMA)	14 000 \$	
Aide à la recherche et à la publication	5 000 \$	
Chaire et centre de recherche	70 000 \$	
Concours québécois en entrepreneuriat	15 000 \$	

Total	594 500 \$	100 %
--------------	-------------------	--------------

*L'ajustement est dû à l'annulation du deuxième versement destiné à un candidat décédé en cours d'année.



« Je remercie sincèrement la Fondation pour cette bourse qui m'encourage à persévérer pour terminer mes études en comptabilité. Je constate que mes efforts, ma détermination et mes sacrifices personnels portent ses fruits et une telle reconnaissance me rappelle que le tout n'est pas en vain. Merci! » **Jonathan Séguin-Cabot, HEC Montréal, bourse de 1^{er} cycle universitaire**

PROVENANCE DES FONDS

Provenance des fonds pour l'attribution des bourses et des prix

Fonds de comptabilité financière 1	136 500 \$
Fonds de comptabilité financière 2	102 500 \$
Fonds de comptabilité de management	233 000 \$
Fonds CPA	122 500 \$
Total	594 500 \$

Le **Fonds de comptabilité financière 1** regroupe les dons et engagements de dons faits à la Fondation CA avant la fusion. Les sommes détenues dans ce fonds ont été utilisées pour l'octroi de bourses aux étudiants du cheminement CPA, CA.

Le **Fonds de comptabilité financière 2** a été créé pour allouer des bourses aux étudiants du cheminement CPA, CGA. Bien que l'Ordre des CGA n'avait aucune fondation, il offrait néanmoins des bourses. Les sommes de ce fonds proviennent de l'Ordre des CPA.

Le **Fonds de comptabilité de management** regroupe les dons et engagements de dons faits à la Fondation CMA avant la fusion. Les sommes accumulées dans ce fonds ont permis l'octroi de bourses aux étudiants du cheminement CPA, CMA.

Le **Fonds CPA** recueille tous les nouveaux dons faits à la Fondation depuis la fusion à condition toutefois que ces dons ne soient pas rattachés à un engagement de dons faits à une des anciennes fondations. Les sommes de ce fonds ont servi cette année à offrir des bourses collégiales et universitaires de 1^{er} et 3^e cycles.

En 2013-2014...

307 boursiers universitaires (392 500 \$)

99 boursiers collégiaux (49 500 \$)

25 lauréats de prix d'excellence (34 500 \$)

19 boursiers du programme Place aux jeunes en région (38 000 \$)

3 récipiendaires d'autres programmes, tels le Concours québécois en entrepreneuriat et l'Aide à la recherche et à la publication (20 000 \$)

de partout au Québec ont bénéficié de votre soutien.

LAURÉATS DES BOURSES ET DES PRIX

LA RELÈVE



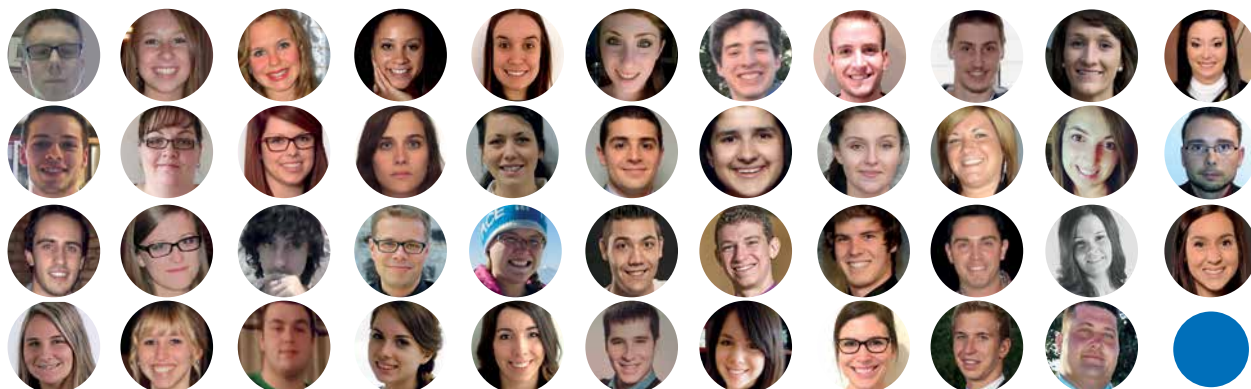
Photo : Francis Bouchard

Michel Verreault, FCPA, FCMA, président du conseil d'administration de la Fondation, Pierre-Luc Fleurent, récipiendaire d'une bourse de 2^e cycle universitaire, cheminement CPA, CGA, et Josée Audet, responsable des agréments internationaux et secrétaire de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval.



Photo : François Lafrance

Sylvie Berthelot, FCPA, FCMA, professeure du département de sciences comptables de la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke, et Gilles P. Bédard, FCPA, FCMA, vice-président du Regroupement des CPA de l'Estrie et représentant de la Fondation, entourent les récipiendaires d'une bourse de 2^e cycle universitaire, cheminement CPA, CMA, de 1 000 \$ de la Fondation (en ordre alphabétique) : Beikah Ketsia Darielle Adou, Maxime Beaudoin, Jean-François Benoît, Sébastien Charland, Lynda Lamoureux, Marie-Josée Leduc, Pierre-Alexandre Levasseur, Samuel Rémillard et Josée Trottier. Absents sur la photo : Catherine Caron, Alexandre Page-Cusson et Marie-Chantal Vallée.



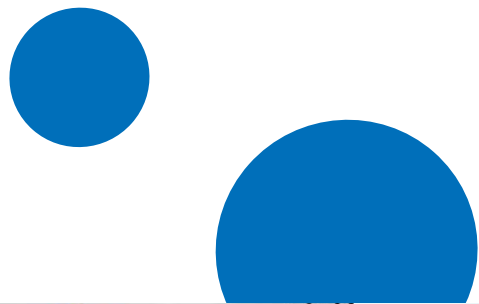


Photo : Réjean Bergeron

De gauche à droite : Michel Vallée, CPA, CA, associé chez Blanchette Vachon et représentant de la Fondation, Étienne Nadeau, Stéphanie Bédard, récipiendaires d'une bourse collégiale de 500 \$, et Mario Landry, CPA, CGA, directeur général du Cégep Beauce-Appalaches.

Photo : Joseph Ariwi

En ordre alphabétique : Tara Balevi, Samantha Eiding, Suzanne Pajot-Phipps, Alison Spensieri de l'Université McGill, récipiendaires d'une bourse de 2^e cycle universitaire, cheminement CPA, CA.

Photo : Sylvie Trépanier

Marie-Josée Hamel, responsable de la Fondation, Ali Abbas, récipiendaire d'une bourse de 1^{er} cycle universitaire, et Nathalie Drouin, vice-doyenne à la recherche de l'École des sciences de la gestion, Université de Québec à Montréal.

Photo : Francis Bouchard

Michel Verreault, FCPA, FCMA, président du conseil d'administration de la Fondation, Cynthia Courtois, CPA, CA, récipiendaire d'une bourse doctorale de 20 000 \$, et Josée Audet, responsable des agréments internationaux et secrétaire de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval.



LAURÉATS DES BOURSES ET DES PRIX

L'EXCELLENCE

Prix Fernand-Cloutier (cheminement CPA, CMA)

Les Prix Fernand-Cloutier sont attribués annuellement aux deux équipes de candidats qui ont obtenu les meilleurs résultats lors de l'étape finale du processus d'accréditation, soit le Rapport au conseil d'administration (rapport écrit et présentation orale). Les Prix Fernand-Cloutier sont assortis d'une médaille honorifique et d'une bourse de 6 000 \$ répartie à parts égales entre les membres de chacune des équipes gagnantes.



Stephan Robitaille, FCPA, FCGA, président du Conseil d'administration de l'Ordre des CPA, et Daniel McMahon FCPA, FCA, président et chef de la direction de l'Ordre des CPA, avec les lauréats du prix Fernand-Cloutier au centre, distinction remise par la Fondation : Jean Amyotte, CPA, CMA, Anne-Marie Elzaied, CPA, CMA, Michel Henry, CPA, CMA, et Anne O'Connor, CPA, CMA.

Stephan Robitaille, FCPA, FCGA, président du Conseil d'administration de l'Ordre des CPA, Vincenzo Mulé, CPA, CMA, Amelia Pang, CPA, CMA, Cynthia Porcelli, CPA, CMA, Michael Jr Romano, CPA, CMA, quatre des six récipiendaires du prix Fernand-Cloutier 2013 pour avoir obtenu les meilleurs résultats en équipe à l'examen professionnel du Module 7 du Programme de leadership stratégique, cheminement régulier, Mélissa Lapointe, récipiendaire du Grand prix à l'Épreuve d'analyse de cas 2013 pour avoir obtenu le premier rang au Québec, toutes sessions de l'Épreuve confondues, Eddy Yannick Tchakoteu Yomi, récipiendaire du Grand prix à l'Examen d'admission 2013 pour avoir obtenu le premier rang au Québec, toutes sessions de l'Examen confondues, Shelley Brown, présidente du conseil d'administration de CPA Canada, et Michel Verreault, FCPA, FCMA, président du conseil d'administration de la Fondation. Absents de la photo : Andrei Nicola, CPA, CMA, et Stephen Tirelli, CPA, CMA, récipiendaires du prix Fernand-Cloutier.

Grand prix à l'Examen d'admission (cheminement CPA, CMA)

Le Grand prix à l'Examen d'admission, assorti d'une bourse de 1 000 \$, est attribué annuellement au candidat qui a obtenu le premier rang au Québec, toutes les sessions de l'Examen confondues.

Prix aux lauréats de l'Évaluation uniforme (cheminement CPA, CA)

Les candidats du Québec qui se classent au tableau d'honneur national reçoivent une bourse de 1 500 \$.

Grand prix à l'Épreuve d'analyse de cas (cheminement CPA, CMA)

Le Grand prix à l'Épreuve d'analyse de cas, assorti d'une bourse de 2 000 \$, est attribué annuellement au candidat qui a obtenu le premier rang au Québec, toutes les sessions de l'Épreuve confondues.

Prix aux lauréats des examens Exercice professionnel et Gestion financière stratégique (cheminement CPA, CGA)

Les candidats qui réussissent les deux examens professionnels en première tentative, au cours d'une même session d'examens, et qui obtiennent une mention d'honneur à au moins un des deux examens reçoivent une bourse de 1 500 \$.



Michel Verreault, FCPA, FCMA, président du conseil d'administration de la Fondation, Stephan Robitaille, FCPA, FCGA, président du Conseil d'administration de l'Ordre des CPA, Maude Arcand, Christine Bussière, Bianca Di Pierro, Shayne Huneault, CPA, CA, Marie-France Lafortune, Nadia Mc Kinney, Stéphanie Warthold, Francis Corriveau-Sauvé, les huit lauréats de l'Évaluation uniforme (EFU) de 2013, et Shelley Brown, présidente du conseil d'administration de CPA Canada. À noter que Francis Corriveau-Sauvé est également récipiendaire de la Médaille d'or et du prix de 2 500 \$ de CPA Canada (auparavant Institut canadien des comptables agréés) pour avoir obtenu le meilleur résultat au Québec à l'EFU de 2013.

Stephan Robitaille, FCPA, FCGA, président du Conseil d'administration de l'Ordre des CPA, Barbara Arnaud, Mathieu Castonguay, Émilie Dubé, Magalie Marchand, Marie-Christine Pépin, lauréats d'un prix d'excellence pour leur performance aux examens Exercice professionnel (PA1) et Gestion financière stratégique (PA2), Shelley Brown, présidente du conseil d'administration de CPA Canada, et Michel Verreault, FCPA, FCMA, président du conseil d'administration de la Fondation.

LAURÉATS DES BOURSES ET DES PRIX

DÉVELOPPEMENT DE LA PROFESSION ET DE LA COLLECTIVITÉ

Bourses Place aux jeunes en région

La Fondation fait équipe avec [Place aux jeunes en région](#) pour favoriser la migration, l'enracinement et l'engagement social des jeunes diplômés en région. L'entente entre les deux organismes vise l'octroi de bourses universitaires de 2 000 \$ à des candidats à la profession de CPA qui choisiront d'exercer la profession en région et de s'y impliquer.



Photo : Christian Leduc

Bruno Bourget-Caouette, récipiendaire d'une bourse pour jeunes en région de 2 000 \$, entouré d'André Tessier, vice-président du conseil d'administration de Place aux jeunes en région, et de Valérie Hébert, CPA, CA, vice-présidente, Relève, du Regroupement des CPA de l'Abitibi-Témiscamingue et représentante de la Fondation.

Émilie Beaulieu – Université du Québec à Chicoutimi

Émilie Bélanger – Université du Québec à Rimouski

Claudia Bouchard – Université du Québec à Chicoutimi

Bruno Bourget-Caouette – Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Joannie Demers – Université du Québec à Trois-Rivières

Maxime Fecteau – Université du Québec à Trois-Rivières

Mélie-Jade Fradette – Université Laval

Catherine Girard – Université du Québec à Chicoutimi

Daniel Girard – Université du Québec à Chicoutimi

Catherine Jacob – Université du Québec à Trois-Rivières

Charles Jolicoeur – Université Laval

Jean-Charles Ledeuil – Université du Québec à Rimouski

Élizabeth Morin-Castonguay – Université du Québec à Rimouski

Monika Patterson – Université Laval

Jean-Michel Prévost – Université Laval

Magalie Proulx Ouellet – Université du Québec à Chicoutimi

Simon Tremblay – Université du Québec à Chicoutimi

Simon Trudel – Université du Québec à Trois-Rivières

Andréanne Whittom – Université de Sherbrooke



« À l'aube de mes études universitaires en sciences comptables, la bourse que j'ai reçue de la Fondation me motive encore davantage à poursuivre mon cheminement avec le même engagement et la même détermination. » **Édith Bélanger, Cégep de Rimouski, bourse collégiale**

Concours québécois en entrepreneuriat

Ayant à cœur d'appuyer de jeunes entrepreneurs, la Fondation s'est associée au **Concours québécois en entrepreneuriat** pour le volet Création d'entreprise, catégorie Services aux entreprises.

PREMIER PRIX NATIONAL

Technologies CGP (région du Centre-du-Québec)
Christian Gagné-Pageau

DEUXIÈME PRIX NATIONAL

Équipe Altius (région de la Montérégie)
Marie-Andrée Lessard et Kathy Tremblay



Christian Gagné-Pageau, récipiendaire d'un prix de 10 000 \$, en compagnie de Michel Verreault, FCPA, FCMA, président du conseil d'administration de la Fondation.

Marie-Andrée Lessard et Kathy Tremblay, récipiendaires d'un prix de 5 000 \$, et Michel Verreault, FCPA, FCMA, président du conseil d'administration de la Fondation.

Liste complète des boursiers

Pour consulter la liste complète des boursiers, visitez notre site Web fondation.cpaquebec.ca.



DONATEURS

Pour atteindre ses objectifs, la Fondation reçoit le soutien de nombreux donateurs, tant **individuels** qu'**institutionnels**.

Au nom de la relève CPA, nous les remercions de leur générosité.

LE PRIVILÈGE DES GOUVERNEURS

Treize institutions qui ont le statut de **Gouverneurs de la Fondation** ont associé leur nom à une bourse. Nous soulignons ici l'engagement de ces partenaires privilégiés.

Bourse en entrepreneuriat (10 000 \$)

Saputo

Bourse en entrepreneuriat (5 000 \$)

Caisse de dépôt et placement
du Québec

Bourses pour jeunes en région (2 000 \$)

Banque Nationale
Cascades
IT International Telecom
Mouvement Desjardins
Weston Foods

Bourses doctorales (10 000 \$)

Air Canada
CGI

Bourses universitaires de 2^e cycle (1 000 \$)

Bell Canada
Industrielle Alliance
Mouvement Desjardins
Pratt & Whitney Canada

Bourses universitaires de 1^{er} cycle (1 000 \$)

Intact Assurance

« Je vous remercie d'avoir choisi de nous décerner cette bourse, à certains de mes amis de l'École de gestion John-Molson (EGJM) et à moi. Nous consacrons tous beaucoup d'efforts à nos études, mais aussi à nos autres activités, qui consistent notamment à siéger à des comités et à faire du bénévolat dans la communauté ou en tant qu'ambassadeurs lors d'événements. À l'EGJM, nous donnons toujours le meilleur de nous-mêmes. »

Joshua Faier, École de gestion John-Molson, bourse de 1^{er} cycle universitaire



DONS

INSTITUTIONNELS

Promesses de dons faites à la Fondation de l'Ordre des CMA du Québec dans le cadre de sa campagne majeure de financement 2010-2014.

<i>Gouverneurs</i> (25 000 \$ et plus)		<i>Ambassadeurs</i> (15 000 \$ à 24 999 \$)		<i>Parrains</i> (5 000 \$ à 14 999 \$)		<i>Club des Mentors</i> (1 000 \$ à 4 999 \$)	
Mouvement Desjardins	50 000 \$	TransForce	20 000 \$	Aon	12 500 \$	For-Net Montréal	2 500 \$
Air Canada	25 000 \$	Agropur coopérative	15 000 \$	Horwath Leebosh Appel	10 000 \$	Fournier International	2 500 \$
Banque Nationale	25 000 \$	CAE	15 000 \$	Igloo Cellulose	10 000 \$	La Maison Bleau	2 500 \$
Banque Scotia	25 000 \$	Danone	15 000 \$	Mallette	10 000 \$	Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés	2 500 \$
Bell Canada	25 000 \$	Kraft Canada	15 000 \$	Portes Standard	10 000 \$	Micanan Systems	2 500 \$
Caisse de dépôt et placement du Québec	25 000 \$	Industries Lassonde	15 000 \$	Raymond Chabot Grant Thornton	10 000 \$	Normandin Beaudry	2 500 \$
Cascades	25 000 \$	Ubisoft divertissement	15 000 \$	Deloitte	6 000 \$	Gaudreau Environnement	2 000 \$
CGI	25 000 \$			Quincaillerie Richelieu	6 000 \$	IBM Canada	2 000 \$
Industrielle Alliance	25 000 \$			BCBG	5 000 \$	La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance vie	2 000 \$
Intact Assurance	25 000 \$			Caisse Desjardins Atwater-Centre	5 000 \$	Groupe CVTech	1 250 \$
IT International Telecom	25 000 \$			DMR	5 000 \$	Équipements récréatifs Jambette	1 000 \$
Pratt & Whitney Canada	25 000 \$			Fournitures funéraires Victoriaville	5 000 \$	Opus 3	1 000 \$
Saputo	25 000 \$			Groupe Boutin	5 000 \$	Réseau de transport de la Capitale	1 000 \$
Weston Foods	25 000 \$			InfoLaser	5 000 \$		
				Métro	5 000 \$		
				Pretech	5 000 \$		
				RBC Banque Royale	5 000 \$		

DONS INDIVIDUELS

Promesses de dons faites à la Fondation de l'Ordre des CMA du Québec dans le cadre de sa campagne majeure de financement 2010-2014.

Gouverneurs (25 000 \$ et plus)

Roch Leblanc, FCPA, CA	Louiselle Paquin, FCPA, FCMA	François Renauld, FCPA, FCMA
------------------------	------------------------------	------------------------------

Ambassadeurs (15 000 \$ à 24 999 \$)

Dino Dello Sbarba, FCPA, FCMA	Eric Laflamme, FCPA, FCMA	Rolland Morier, FCPA, FCMA
Alphonse M. Galluccio, FCPA, FCMA	Jacques Lévesque, FCPA, FCMA	

Parrains (5 000 \$ à 14 999 \$)

Guy Blanchette, FCPA, CA	Richard Désy, FCPA, FCMA	Martin Lamontagne, FCPA, FCMA	Sylvie Raymond, FCPA, CA
Luc Chaput	Nayiri Dolabjian, FCPA, FCMA	Jean-François Lasnier, FCPA, FCMA	Serge Rémillard, FCPA, FCMA
Jacques Côté, FCPA, FCMA	Michael dos Santos, FCPA, FCMA	François Ménard, FCPA, FCMA	Serge Rioux, FCPA, FCMA
Pierre Despars, FCPA, CA	Francine Fontaine, FCPA, FCMA	Gilles Ouimet, FCPA, FCMA	Michel Verreault, FCPA, FCMA
Michèle Desrosiers, FCPA, FCMA	René Garneau, FCPA, FCMA	Yves Pelletier, FCPA, FCMA	

Club des Mentors (1 000 \$ à 4 999 \$)

Maryse Beaudin, FCPA, FCMA	Joanne Couture, FCPA, FCMA	Marie-Andrée Giroux, FCPA, FCMA	Andrée Perreault, FCPA, FCMA
Marc Bélanger, FCPA, FCMA	Josée De La Durantaye, FCPA, FCMA	Maurice Gosselin, FCPA, CA	Michel Philippon, FCPA, FCMA
Jean Belhumeur, FCPA, FCMA	Robert Demers, FCPA, FCMA	Sylvain Houle, FCPA, FCMA	Gilles Poirier, FCPA, FCMA
André Bellefeuille, FCPA, FCMA	Daniel Denault, FCPA, CA	Georges Lachance, FCPA, FCMA	Yasmin Rivera, FCPA, FCMA
Sylvie Berthelot, FCPA, FCMA	Dominique Derome, FCPA, FCMA	Suzanne Landry, FCPA, FCA	Eric Sara, CPA, CMA
Michel Bilodeau, FCPA, FCMA	Yvan Duchesne	Claude Laurin, FCPA, FCMA	Eduardo Schiehl, FCPA, FCMA
Laurent Bleau, FCPA, FCMA	Jean-Guy Filion, FCPA, FCMA	Marie-Josée Ledoux, FCPA, CA	Daniel Zbacnik, FCPA, FCMA
Marie-Andrée Caron, FCPA, FCMA	Bernard Fortin, FCPA, FCMA	Michel Milot, FCPA, FCMA	
Pierre Carrier, FCPA, FCMA	Lise Fréchette, FCPA, FCMA	Gilles Noël, FCPA, FCMA	
Mario Côté, FCPA, CA	Mario Gamelin, FCPA, FCMA	Claude Paul-Hus, FCPA, FCMA	

Amis de la fondation – Autres dons de 150 \$ et plus reçus entre le 1^{er} avril 2013 et le 31 mars 2014.

DONS institutionnels

La ligue de balle-molle des CPA
Ordre des CPA du Québec
Regroupement des CPA de l'Est du Québec
Regroupement des CPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean

DONS individuels

Steve Aubin, CPA, CA
Gilbert Bastings, CPA, CA
Robert Bélanger, CPA, CA
Julien Belzile, CPA, CA
Luc Bergeron, CPA, CA
Sylvain Boucher, CPA, CA
John George Buckley, CPA, CA
Louis-Philippe Carrière, FCPA, FCA
Felice Caruso, CPA, CGA

Gérard Chalifoux, CPA, CA
Maurice Chiasson, CPA, CA
Pierre Clapood, CPA, CA
Alain Côté, FCPA, FCA
Jonathan Cotte, CPA, CMA
Michel Couture, CPA, CA
Gérard Jean Cusson, CPA, CA
Serge Emmanuel Demetrius, CPA, CGA
Christian Deshaies, CPA, CA
Jean-Pierre Dubeau, FCPA, FCA
Sylvain Dufresne, CPA, CA
Alain Dugal, FCPA, CA
Manon Durivage, FCPA, FCA
David Elman
Michel Emond, CPA, CA
Jean-Guy Faucher, CPA, CA
Roger Forget, CPA, CA
Lesley Fournier, CPA, CGA
Meer Friedman, CPA, CA

Antonio Fulcro, CPA, CA
Isabelle Gauthier, CPA, CA
Carl Gauvreau, CPA, CA
Pierre Gauvreau, FCPA, FCA
René Goulet, FCPA, FCA
Angèle Hikspoors, CPA, CA
Giovanni Iadeluca, CPA, CA
Ousmane Kagoné, CPA, CMA
Paul Kamateros, CPA, CA
Lawrence Kaplan, CPA, CA
Stéphane Labelle, CPA, CA
Sattar Lairy, CPA, CA
Jean-Yves Laliberté, CPA, CA
Pierre Lapointe, CPA, CA
Roger Laurialt, CPA, CA
Pierre Legault, CPA, CA
Joseph Leznoff, CPA, CA
Michael F. Macey, CPA, CA
Gilles Marcotte, FCPA, FCA
Daniel McMahon, FCPA, FCA

Éric Métivier, CPA, CMA
Christine Montamat, FCPA, FCA
Suzanne Morin, FCPA, FCA
Donald Morissette, CPA, CA
Maurice Myrand, FCPA, FCA
Lim S Nguony, CPA, CA
Kevin Paul Parent, CPA, CGA
Serge Payette, CPA, CGA
Sylvain Payette, CPA, CA
David Gordon Perrigard, CPA, CA
André G. Roy, CPA, CA
Michael Samotis, CPA, CA
Pierre Seccareccia, FCPA, FCA
Gérald Séguin, CPA, CA
Patrice Simard, FCPA, FCA
Marvin Tafler, CPA, CA
Pierre-Paul Thériault, CPA, CA
Nathalie Tremblay, FCPA, FCA
Roland Truchon, FCPA, FCA
Gerald John Wareham, FCPA, FCA

FONDATION
DES COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS DU QUÉBEC

ÉTATS
FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2014

RICHTER

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de la
Fondation des comptables professionnels agréés du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Richter s.e.n.c.r.l.

Montréal (Québec)
Le 4 juin 2014

¹CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A132839

T. 514.934.3400

Richter S.E.N.C.R.L.
1981 McGill College
Mtl (Qc) H3A 0G6
www.richter.ca

Montréal, Toronto



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Actif	\$	\$
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	568 622	764 761
Placement à court terme (note 3)	250 000	250 000
Débiteurs (note 4)	151 750	147 261
Charges payées d'avance	7 039	2 208
	<u>977 411</u>	<u>1 164 230</u>
Actifs incorporels amortissables (note 5)	<u>1 754</u>	<u>2 278</u>
	<u><u>979 165</u></u>	<u><u>1 166 508</u></u>
Passif		
À court terme		
Créditeurs et bourses à payer (note 6)	319	149 524
Revenus reportés (note 7)	25 200	-
	<u>25 519</u>	<u>149 524</u>
Engagements (note 8)		
Actif net		
Non affecté	<u>953 646</u>	<u>1 016 984</u>
	<u><u>979 165</u></u>	<u><u>1 166 508</u></u>
Voir les notes complémentaires		

Au nom du conseil d'administration de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec

Le président du conseil,



Michel Verreault, FCPA, FCMA

La secrétaire-trésorière de la Fondation,



Marié-Josée Hamel

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 mars 2014

	2014 (12 mois)	2013 (7 mois)
	\$	\$
Solde au début	1 016 984	1 062 048
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(63 338)	(45 064)
Solde à la fin	953 646	1 016 984

Voir les notes complémentaires

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice clos le 31 mars 2014

	2014 (12 mois)	2013 (7 mois)
	\$	\$
Produits		
Dons individuels	237 007	165 005
Dons institutionnels	80 850	33 900
Dons — Ordre des CPA du Québec	161 500	82 000
Activité — Tournoi de golf	108 945	92 685
Activité — Tirage	37 625	33 450
Activité — Défilé de mode	-	41 500
Revenus d'intérêts	5 347	5 621
	<u>631 274</u>	<u>454 161</u>
Charges		
Frais d'organisation — Tournoi de golf	55 647	43 516
Frais d'organisation — Tirage	9 319	8 332
Frais d'organisation — Défilé de mode	-	6 201
Fournitures et frais divers	9 406	7 542
Honoraires professionnels	20 040	7 266
Frais administratifs	2 324	679
Frais de déplacement	65	2 240
Frais bancaires	2 559	1 865
Amortissement des actifs incorporels	752	484
	<u>100 112</u>	<u>78 125</u>
Excédent des produits sur les charges avant bourses	<u>531 162</u>	<u>376 036</u>
Bourses et subventions (note 9)	<u>(594 500)</u>	<u>(421 100)</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(63 338)</u>	<u>(45 064)</u>

Voir les notes complémentaires

ÉTAT DES FLUX TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 mars 2014

	2014 (12 mois)	2013 (7 mois)
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(63 338)	(45 064)
Amortissement des actifs incorporels	752	484
	<u>(62 586)</u>	<u>(44 580)</u>
Évolution des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés au fonctionnement	(133 325)	(93 686)
	<u>(195 911)</u>	<u>(138 266)</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'actifs incorporels amortissables	(228)	(2 472)
Disposition de placements à court terme	-	300 000
	<u>(228)</u>	<u>297 528</u>
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(196 139)	159 262
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	764 761	605 499
	<u>568 622</u>	<u>764 761</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	568 622	764 761
	<u>568 622</u>	<u>764 761</u>
Constitution de la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	454 655	452 906
Encaisse - épargne - placements, 1 %	113 967	311 855
	<u>568 622</u>	<u>764 761</u>

Voir les notes complémentaires

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2014

1. Statuts constitutifs et objectif de la Fondation

La Fondation des comptables professionnels agréés du Québec (Fondation des CPA du Québec) a été constituée comme un organisme sans but lucratif (OSBL) en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* le 31 août 2012. Elle est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La Fondation est née de la fusion de la Fondation des comptables agréés du Québec (Fondation des CA du Québec) et de la Fondation de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (Fondation de l'Ordre des CMA du Québec). Elle a pour objectif d'encourager la poursuite des études et de promouvoir l'excellence académique dans les domaines d'expertise des CPA et autres domaines en offrant des bourses ou des subventions à des étudiants de tous les niveaux scolaires ainsi qu'à des professeurs.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les états financiers de la Fondation ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de comptabilité de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les revenus tirés des différentes activités de financement de la Fondation sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités en caisse, les dépôts à vue et les placements dont l'échéance initiale au moment de l'acquisition est de trois mois ou moins.

Actifs incorporels amortissables

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif, au taux annuel de 30 %.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de la trésorerie et équivalents de trésorerie, du placement à court terme et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent des créditeurs et bourses à payer.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coût de transaction

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode de l'amortissement linéaire.

Apports reçus sous forme de biens et services

Les activités de la Fondation dépendent, en partie, des contributions en biens et services de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (l'Ordre des CPA) et des services de nombreux bénévoles.

La Fondation a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de biens et de services.

3. Placement à court terme

Au 31 mars 2014, le placement à court terme porte intérêt au taux fixe de 1,24 % (1,5 % en 2013) et vient à échéance en septembre 2014.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

4. Débiteurs

	2014	2013
	\$	\$
Dons à recevoir (note 10)	141 472	141 367
Taxes de vente à recevoir	8 733	4 341
Intérêts à recevoir	1 545	1 553
	<u>151 750</u>	<u>147 261</u>

5. Actifs incorporels amortissables

	2014			2013
			\$	\$
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Logiciels	<u>8 803</u>	<u>7 049</u>	<u>1 754</u>	<u>2 278</u>

6. Crédoiteurs et bourses à payer

	2014	2013
	\$	\$
Bourses à payer	-	143 600
Créditeurs et charges à payer	319	5 924
	<u>319</u>	<u>149 524</u>

7. Revenus reportés

	2014	2013
	\$	\$
Activité - Tournoi de golf	12 500	-
Activité - Vins et fromages	12 700	-
	<u>25 200</u>	<u>-</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

8. Engagements

Bourses

Les bourses doctorales sont payables en deux versements, soit un premier versement de 10 000 \$ lors de l'attribution de la bourse, à condition que le candidat ait commencé son programme de doctorat, et un second versement de 10 000 \$ l'année suivante sous réserve de la transmission à la Fondation d'un rapport d'étapes sur la progression du doctorat et d'un relevé de notes.

Les bourses de 1^{er} cycle universitaire allouées avant le 31 août 2012 par la Fondation des comptables agréés du Québec étaient payables en deux versements, soit un premier versement de 1 000 \$ lors de l'attribution de la bourse et un second versement de 500 \$ sur présentation d'une preuve d'inscription au Programme de formation professionnelle CPA.

Au 31 mars 2014, les engagements relatifs aux différents versements de bourses se détaillent comme suit :

	Nombre de boursiers	Total en \$
Bourses doctorales (1 ^{er} versement)	2	20 000
Bourses doctorales (2 ^e versement)	5	50 000
Bourse doctorale - Engagement de l'Ordre des CGA transféré à la Fondation au cours de l'exercice (3 ^e versement)	1	5 000
Bourses de 1 ^{er} cycle universitaire (2 ^e versement)	12	6 000
Total	20	81 000

Lettre de garantie

La Fondation a émis une lettre de garantie d'un montant de 9 000 \$ en faveur de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (SUITE)

9. Bourses et subventions

	2014	2013
	\$	\$
	Total des bourses	Total des bourses
Bourses collégiales	49 500	-
Bourses universitaires - 1 ^{er} cycle	61 500	48 100
Bourses universitaires - 2 ^e cycle	226 000	210 000
Bourses doctorales	95 000	110 000
Bourses - lauréats des examens	34 500	23 000
Bourses - Place aux jeunes en région	38 000	30 000
Chaires de recherche	70 000	-
Aide à la recherche et à la publication	5 000	-
Concours - Entrepreneuriat	15 000	-
	594 500	421 100

10. Opérations avec l'Ordre des CPA du Québec

L'Ordre des CPA est constitué en vertu de la *Loi sur les comptables professionnels agréés du Québec* sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec le 16 mai 2012. En vertu de cette loi, l'Ordre des CPA succède aux droits et obligations de l'Ordre des comptables agréés du Québec (l'Ordre des CA), de l'Ordre des comptables généraux accrédités du Québec (l'Ordre des CGA) et de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (l'Ordre des CMA). La fonction principale de l'Ordre des CPA est d'assurer la protection du public.

Au cours de la période, l'Ordre des CPA a effectué des dons à la Fondation pour un total de 161 500 \$ (82 000 \$ en 2013) comprenant un montant de 70 000 \$ destiné aux chaires de recherche afin de respecter l'engagement de l'Ordre des CPA. De plus, l'Ordre des CPA agit à titre d'intermédiaire entre les donateurs et la Fondation, principalement pour les dons effectués par ses membres à la Fondation lors du paiement de leur cotisation annuelle. À ce titre, un montant de 141 472 \$ (141 367 \$ en 2013) est inclus dans les dons à recevoir au 31 mars 2014.

De plus, la Fondation reçoit gracieusement un soutien administratif de l'Ordre des CPA et utilise ses locaux à titre gratuit.

11. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La Fondation est exposée à ce risque principalement en regard de ses créditeurs et bourses à payer.

La Fondation gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie.

Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe, qui l'expose à un risque de variation de la juste valeur.

Le risque de taux d'intérêt est réduit vu l'échéance à court terme du placement détenu au 31 mars 2014.

Risque de crédit

La Fondation est exposée à un risque de crédit sur les placements à court terme et les débiteurs qu'elle détient.

Le risque relatif au placement à court terme est faible puisque les actifs sont investis dans une institution financière reconnue et celui relatif aux débiteurs est également faible puisque les débiteurs proviennent principalement de l'Ordre des CPA du Québec.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION



Président du conseil

Michel Verreault, FCPA, FCMA
Administrateur de sociétés



Vice-présidente du conseil

Brigitte Chartier, CPA, CA
Associée en Certification et Services-conseils
Deloitte



Administrateurs

Richard Désy, FCPA, FCMA
Président
Heliodor Capital Intellectuel



Louis Larochelle, CPA, CA
Conseiller en placement
Financière Banque Nationale



Roch Leblanc, FCPA, CA
Administrateur de sociétés



Daniel McMahon, FCPA, FCA
Président et chef de la direction
Ordre des comptables
professionnels agréés du Québec



Stephan Robitaille, FCPA, FCGA
Vice-président, Développement
des affaires
Lombard Odier Gestion (Canada)

PERSONNEL DE LA FONDATION



Marie-Josée Hamel
Responsable de la Fondation et secrétaire-trésorière



Mélissa Zdaniak
Adjointe administrative

Publié par la Fondation des comptables
professionnels agréés du Québec
5, Place Ville Marie, bureau 800
Montréal (Québec) H3B 2G2
fondation@cpaquebec.ca

Coordination et rédaction: Marie-Josée Hamel

Révision: Mélanie Verville

Traduction: Services linguistiques, CPA Canada

Conception graphique: Vice-présidence, Affaires publiques
et communications, Ordre des CPA du Québec

Impression : Modoc

La forme masculine est utilisée dans ce rapport
annuel sans discrimination et désigne aussi bien
les femmes que les hommes.